



## PRIX DES DROITS D'ACCÈS POUR LA SAISON 2011-2012

**PRIX DU DROIT D'ACCÈS ANNUEL 2011-2012** **175\$**

**NOUVEAU : PRÉ VENTE\* (15 octobre au 15 novembre 2011 seulement)** **160 \$**

**\*Attention : Tous les droits d'accès vendus en pré vente devront être retournés à la FQCQ au 15 décembre 2011.**

(L'augmentation du prix de vente du droit d'accès annuel ainsi que la période et le prix en pré vente ont été proposés par l'assemblée et votés lors de l'AGA FQCQ 2011 à Gatineau.)

**PRIX DU DROIT D'ACCÈS ESTIVAL** (vente autorisée à partir du 15 avril 2012) **115 \$**

(L'augmentation du prix de vente du droit d'accès estival a été proposée et votée lors de l'AGA FQCQ 2011 à Gatineau.)

**PRIX DU DROIT D'ACCÈS SÉJOUR** (durée de 3 jours consécutifs) **50 \$**

Note : Le droit d'accès séjour ne possèdera pas de vignette. Seul le feuillet sera remis au client et constituera la preuve de son droit de circulation aux dates (3 journées consécutives) qui y seront inscrites.

**Attention : le droit d'accès journalier et de droit d'accès hebdomadaires ont été abolis. S.V.P. veuillez ne plus utiliser et retourner les livrets invendus à la FQCQ.**

(L'abolition des droits d'accès temporaires (journaliers et hebdomadaires) et l'instauration du droit d'accès séjour ont été proposés par l'assemblée et votés lors de l'AGA FQCQ 2011 à Gatineau.)